

4A MANUFACTURE
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 936 000 €
Siège social : 35 Rue des Tilleuls
25450 DAMPRICHARD
479 904 534 RCS BELFORT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A onze heures,

La société ANNEXIS SA

Société anonyme de droit suisse au capital de 100 000 francs suisses,
Dont le siège social est situé Rue du Nant 8, 1200 GENEVE (Suisse),
Immatriculée au registre du commerce de Genève sous le numéro CHE-113.998.042,
Représentée par Monsieur Olivier BURDET,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société 4A MANUFACTURE,

Associée unique de la Société 4A MANUFACTURE,

En présence de Monsieur Olivier BURDET, Président.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

[...]

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- [...]
- renouvellement éventuel des mandats des Commissaires aux Comptes.

[...]

CINQUIEME DECISION

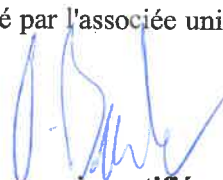
Les mandats de :

- la société ALLIANCE AUDIT et de la société GESCOREC AUDIT, Commissaires aux comptes titulaires ;
- Madame Olivia DI MARTINO et Monsieur Christian PASTEUR, Commissaires aux comptes suppléants ;

étant arrivés à expiration, l'associé unique décide de :

- renouveler le mandat de la société GESCOREC AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Christian PASTEUR, Commissaire aux comptes suppléant, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030,
- renouveler le mandat de la société ALLIANCE AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030,
- ne pas renouveler le mandat de Madame Olivia DI MARTINO, Commissaire aux comptes suppléant et nommer en remplacement la société AUDIT DIAGNOSTIC CONSULTING pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



**Pour copie certifiée conforme
La société ANNEXIS SA
Représentée par Olivier BURDET**